

Commune de  
**BELLERAY**

**PLAN LOCAL D'URBANISME**  
Plan de zonage n°2  
1/2 000

Il peut être joint à l'urbanisme en 3D (3D) dans les communes de la communauté d'agglomération de Belleraie.

AMÉLIORÉ LE 03/06/2015

environnement Conseil  
PLANNING URBANISME  
10 rue de la République - 33100 BELLERAY  
Tél : 05 56 56 56 56

justice

**Légende**

--- Limite de zone

--- Limite de secteur

○ Emplacement réservé

■ Partitions à color

- Zone UA : Zone urbaine correspondant au 300 mètres
- Zone UB : Zone urbaine pédestre à dominante pavillonnaire
- Secteur UB1 : Secteur situé dans le périmètre de captage "Les Brouais"
- Secteur UB2 : Secteur non défini
- Zone 2AU : Zone d'urbanisation future (court terme)
- Zone 1AU : Zone d'urbanisation future, construction après modification de l'urbanisme (PLU)
- Zone 1AUA : Zone d'urbanisation future (court terme) réservée à l'habitat et à l'activité de 1ère génération
- Zone 1AUB : Zone d'urbanisation future, construction à l'extérieur du périmètre de captage (court terme)
- Zone A : Zone agricole
- Secteur A1 : Secteur situé dans le périmètre de captage "Les Brouais" ou de "La Croix"
- Secteur A2 : Secteur agricole non défini
- Zone N : Zone naturelle
- Secteur N1 : Secteur situé dans le périmètre de captage "Les Brouais" ou de "La Croix"
- Secteur N2 : Secteur situé dans le périmètre de captage "Les Brouais"
- Secteur N3 : Secteur non défini
- Secteur Ni : Secteur habité ou inondable

N°	Surface	Objet	Bénéficiaire
ER n° 1	755 m²	Élargissement de voie (3x1)	Commune
ER n° 2	285 m²	Création d'un accès (3x1)	Commune



0 100 200 300 400 500